

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 DECEMBRE 2013

DELIBERATION N°13/082

**GESTION BUDGETAIRE – VOTE DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME /
CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)**

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

- VU le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Établissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA),
- VU le PPI 2009-2013, approuvé par la délibération n°09/028 du Conseil d'Administration en date du 2 novembre 2009,
- VU la délibération n°10/062 instituant une gestion en autorisations de programme et en crédits de paiement,
- VU le rapport du directeur sur le budget 2014,

Considérant qu'il y a lieu d'ajuster les Autorisations de programme pour tenir compte du recalage des opérations engagées et à engager,

Considérant par ailleurs que la consultation prévue par l'article L 321-3 du Code de l'Urbanisme en vue de l'extension de périmètre de l'EPORA a été lancée au début du mois de juin en vue de permettre le commencement de l'activité de l'établissement sur les nouveaux territoires dès le début de l'année 2014,

Considérant dès lors qu'il y a lieu de mettre en place des autorisations de programme permettant d'approuver l'engagement des premières conventions à passer là où l'établissement peut d'ores et déjà intervenir, à savoir les parties du territoire des départements de la Drôme et de l'Ardèche qui font encore partie de son périmètre de prestations de service,

Considérant qu'en ce qui concerne les crédits de paiement correspondants, ils feront, en tant que de besoin, l'objet d'une décision modificative lors de l'une des prochaines réunions du Conseil d'Administration,

Sur proposition du Président,

Décide d'affecter à l'activité opérationnelle (Portage Foncier) en 2014 les autorisations de programme et crédits de paiement définis ci-après :

- **Autorisations de Programme : 146 233 K€ H.T.**

Département	Secteur	BP 2013	BP 2014
LOIRE	EPASE	16 784	15 376
	SEM Hors renouvellement Urbain	26 223	19 394
	Renouvellement Urbain de SEM	7 531	6 732
	Forez & Monts du Pilat	6 137	7 642
	Roanne et Pays Roannais	10 674	21 224
	Veille Foncière	500	500
Total LOIRE		67 849	70 868
RHONE	Beaujolais & Monts du Lyonnais	22 781	21 547
	Grande agglomération Lyonnaise	17 617	11 891
	Rives du Rhône	281	704
	Veille Foncière	1700	3 000
Total RHONE		42 379	37 142
AUTRES DEPARTEMENTS	ARDECHE	7 291	7 121
	DROME	8 539	11 359
	ISERE	13 511	10 525
	Périmètre de prestation de services	0	4 500
	Veille Foncière	800	1 500
Total AUTRES DEPARTEMENTS		30 141	35 005
AUTRES	GESTION	4 077	2 218
	Etudes Générales	1590	1 000
Total AUTRES		5 667	3 218
Total GENERAL		146 036	146 233

- **CP 2014 : 42 074 568 € H.T.**

Le Directeur général

Jean GUILLET

Le Président du Conseil d'Administration

Georges ZIEGLER

10 DEC. 2013

Pour le Préfet
de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône
par délégué

Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Guy LEVI